



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement de projets de locomotives à hydrogène

Question écrite n° 8387

Texte de la question

M. Raphaël Schellenberger interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur le développement de projets de locomotives à hydrogène sur les lignes ferroviaires françaises. En effet, si les lignes principales du réseau ferré français sont majoritairement électrifiées, de nombreuses lignes à travers le territoire ne le sont pas encore et voient ainsi circuler chaque jour sur leurs rails des trains à moteur diesel. Des projets d'électrification sont en cours sur plusieurs de ces lignes, à l'image de la ligne Paris-Troyes, mais le coût de ces projets, évalué dans le cas de l'exemple ici cité à 320 millions d'euros dans le protocole d'accord financier signé en 2016, constitue bien souvent un frein à leur réalisation. Face à ces difficultés, les trains à hydrogène, davantage en phase avec les exigences en matière de protection de l'environnement que les moteurs diesel, apparaissent comme une véritable alternative, d'autant plus crédible que de tels trains alimentés par l'intermédiaire d'une pile à hydrogène circulent déjà sur le réseau ferré allemand, témoignant ainsi de la maturité de cette technologie. M. le ministre avait déclaré le 14 février 2018, devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, placer beaucoup d'espoir dans ces trains à hydrogène. Il l'interroge donc sur l'état des projets en cours ainsi que sur les moyens envisagés par le Gouvernement pour accompagner et promouvoir leur développement.

Texte de la réponse

Alors qu'il permet d'assurer environ 10 % du trafic de voyageurs et de marchandises en France, le transport ferroviaire ne représente que 1,6 % des consommations nationales d'énergie et il émet moins de 1 % (0,4 %) des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports. En effet, plus de 80 % des circulations ferroviaires sont réalisées grâce à l'énergie électrique. Afin de participer à l'atteinte de l'objectif fixé par le Gouvernement, et affirmé dans le plan climat présenté le 6 juillet 2017, visant à parvenir à une « neutralité carbone en 2050 », une mission a été confiée à M. le député Benoît Simian, relative au « verdissement » de la partie résiduelle du parc de matériel roulant ferroviaire fonctionnant au diesel. Cette mission étudiera avec soin la situation en France et les exemples étrangers, et formulera les recommandations appropriées, au terme d'une analyse socio-économique des technologies et énergies disponibles. Le Gouvernement a également demandé à la mission d'accorder une attention particulière aux possibilités offertes par l'hydrogène qui connaît une actualité récente encourageante en Allemagne. Les résultats de la mission sont attendus pour la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Schellenberger](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8387

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2018](#), page 4016

Réponse publiée au JO le : [18 septembre 2018](#), page 8352